



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 4035

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage, sur la place que représente la formation professionnelle par l'apprentissage. Il souhaiterait savoir quel pourcentage représente cette formation auprès des jeunes sur les cinq dernières années.

Texte de la réponse

Les jeunes en apprentissage représentent 5,6 % de la population âgée de 16 à 25 ans en 2007, 5,7 % en 2008, 2009 et 2010 et 5,9 % pour l'année 2011. Cette part a été en évolution constante ces dernières années. A titre d'exemple, elle n'était que de 4,9 % en 2003. Il convient également de noter que les apprentis représentent environ 20 % des jeunes en formation professionnelle initiale, tous niveaux confondus. Le développement de la formation en alternance, notamment via l'apprentissage, reste une priorité du Gouvernement. C'est pourquoi a été inscrit dans le « pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi » l'objectif de faire progresser le nombre d'apprentis de 430 000 à 500 000 sur la durée du quinquennat.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4035

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère attributaire : Formation professionnelle et apprentissage

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4974

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 572